

Sociale, solidaire et efficace !

Dans la Cus, 2 043 entreprises emploient 28 000 personnes, soit un emploi sur dix.

Leur point commun ? Elles pratiquent toutes l'économie sociale et solidaire.



97% des salariés de la Scop Espaces Verts se déclarent heureux au travail.

PHOTO JÉRÔME DORKEL

Amap, magasins bio, centres socio-culturels, Emmaüs, Auto'trement, mais aussi des banques (Crédit Mutuel, Crédit Agricole), le cinéma l'Odysée : ces établissements de secteurs économiques très variés font tous partie de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Mais qu'est-ce donc, au juste, que cette ESS ? Pour se réclamer de cette sorte d'économie, une entreprise peut, au choix, pratiquer l'économie sociale ou bien l'économie solidaire. La première est un statut juridique : les employés détiennent les parts sociales de l'entreprise, votent les décisions (sur le principe une personne, une voix), élisent leur dirigeant de façon démocratique et se voient redistribuer les bénéfices engendrés par leur activité. La seconde, apparue dans les années 1970, concerne le projet de l'entreprise qui affiche une volonté de solidarité forte en embauchant des personnes en difficulté (insertion, handicap), en développant des activités

écologiques ou en pratiquant le commerce équitable. Pour résumer, le point fédérateur des entreprises de l'ESS est qu'elles placent l'homme au centre plutôt que le capital. Attention, cela ne signifie en aucun cas que ces entreprises ne créent pas de richesses, bien au contraire ! « Les règles économiques sont brutales et nous sommes dans cette réalité au même titre que n'importe quelle entreprise.

indépendant, 97% des salariés de la Scop Espaces Verts se déclarent heureux au travail. À Strasbourg, Auto'trement (devenu Citiz) est né de l'envie d'améliorer la qualité de la vie en ville. Lorsqu'il a fondé cette société coopérative d'intérêt collectif, Jean-Baptiste Schmider n'avait pas dans l'idée de « faire un business ». « Mon but était d'apporter ma petite pierre à l'édifice de sauver la planète »,

“ Placer l'humain au cœur de l'entreprise ”

Nous avons besoin de gagner des parts de marché, de gagner de l'argent », explique Michel Reutenauer, dirigeant de la Scop (société coopérative et participative) Espaces Verts à Eschau. Cette entreprise redistribue 50% de son résultat net à ses 60 salariés, ce qui représente 2,3 millions d'euros en 10 ans. Selon une enquête de satisfaction réalisée par un cabinet

explique le dirigeant qui accorde que s'il avait voulu, il pourrait être en train de se dorer la pilule aux Bahamas en ce moment ! Car avec dix salariés, 1,2 million d'euros de chiffre d'affaires et une croissance de 15% par an, l'idée a fait bien des émules ! À l'heure où un projet de loi-cadre sur l'ESS est discuté au Sénat, la Ville et la Cus ont créé Ess'or Est, un fonds de dotation destiné

à financer des projets d'ESS. De leur côté, la Chambre de consommation d'Alsace et la Chambre d'économie sociale et solidaire d'Alsace (Cress) lanceront, le 19 novembre, Zig et Zag.info, un site d'achats responsables pour les particuliers, les collectivités et les entreprises en Alsace. Il semble bien que l'ESS gagne du terrain et grignote pas mal de parts de marché.

MARIE DRUART



L'économie sociale et solidaire a son mois et cela fait six ans que cela dure !

Au programme cette année : concours, débats, apéros-concerts, projections de film, journées portes ouvertes, expositions ou encore job dating, en tout une petite centaine de manifestations sur toute l'Alsace.

A noter, le samedi 16 novembre, l'apéro-débat *Quel avenir pour les sociétés coopératives ?* sur l'incidence de la nouvelle loi sur l'ESS sur ces entités économiques. Après cela, l'économie sociale et solidaire n'aura plus de secret pour vous !

Jusqu'au 7 décembre, programme complet sur www.lemois-ess.org